

Objectif

Qualité PME

Un accompagnement pour mettre en place votre système de management de la qualité.

Bénéficiez d'une **expertise externe** depuis l'**état des lieux** jusqu'à l'**audit à blanc**.

➤ ➤ ➤ La démarche se décompose en 2 étapes :

- ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE
- PREPARATION A LA CERTIFICATION



Flashez ici
pour plus d'infos
sur les contacts



PREALABLE Validation qualité 1/2 journée sur site

Le conseiller QSEE de la CCI cadre votre projet et valide avec vous le choix du référentiel à mettre en œuvre et les prérequis nécessaires avant toute intervention d'un consultant spécialisé.

Intervenant(s) :
Conseiller QSEE de votre CCI

COÛT GRATUIT POUR L'ENTREPRISE



LE PLUS : Ateliers interentreprises 1/2 journée

Au cours du programme, **3 ateliers thématiques** sont proposés pour vous **aider à faire vivre votre démarche qualité.**

Thèmes traités :

- Mener des audits qualité internes efficaces
- Surveiller, mesurer et améliorer son système (indicateurs, tableaux de bord, outils de résolution de problèmes...)
- L'analyse des risques (en particulier AMDEC)

COÛT GRATUIT POUR L'ENTREPRISE

ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION EN 2 TEMPS

ETAPE 1

Accompagnement à la mise en place du système de management de la qualité

6 journées réparties sur 12 mois maximum

Un consultant spécialisé vous accompagne sur la **mise en place d'un système de management de la qualité** répondant aux exigences du référentiel retenu.

Deux points de suivi sont programmés avec le conseiller QSEE de la CCI pendant la démarche d'accompagnement.

Intervenant(s) :
Consultants spécialisés retenus par la CCI Auvergne à l'issue d'un marché public

ETAPE 2

Préparation à la certification

2 jours

A l'issue de l'étape précédente, un auditeur spécialisé réalise **un audit blanc et préconise un plan d'action** permettant de lever les éventuelles non-conformités. Le conseiller QSEE de la CCI participe à la réunion de **restitution de l'audit blanc.**

Intervenant(s) :
Auditeurs spécialisés retenus à l'issue du marché public

COÛT POUR L'ENTREPRISE

- **Durée totale de l'intervention : 8 jours**
- **Coût résiduel pour l'entreprise : 1 610,50 € HT**

AUVERGNE – Rhône-Alpes



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

